

Le petit **Escalais**

12 JUILLET FÊTE DE L'ABRICOT

OPÉRATIONS NETTOYAGE

MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?

DERNIÈRES MINUTES



providence
alpes agglo GUIDE SCOLAIRE 2026-2027
INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

À compter de la rentrée scolaire 2026-2027, les inscriptions au transport scolaire du SITE se feront en ligne sur la nouvelle plate-forme PEGASE : www.provencealpesagglo.fr/transports-urbains.

COMMISSIONS COMMUNALES OUVERTES

Les conseils municipaux ont la possibilité de créer en leur sein des commissions municipales ouvertes à la population. Cela s'inscrit dans la politique de la municipalité en matière de démocratie participative. Ainsi, deux commissions (rédaction du Petit Escalais, et Commission Communale d'Action Sociale) peuvent accueillir des citoyens volontaires pour œuvrer aux côtés des élus à leur bon fonctionnement.

Si vous êtes intéressé-es, contactez les élus ou adressez-vous au secrétariat de la mairie.

EMPLOIS D'ÉTÉ

La municipalité a recruté deux emplois saisonniers techniques réservés aux jeunes (garçons ou filles âgés de 16 à 18 ans) pour les mois de juillet et août 2026. Le recrutement a été réalisé par tirage au sort lors de la réunion publique du conseil municipal du 5 juin 2026.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs est un document d'information préventive qui doit être établi par le maire de la commune présentant des risques naturels et technologiques majeurs sur son territoire. Ce document est destiné à informer la population sur ces risques, ainsi que sur les mesures de prévention et de sauvegarde prévues pour s'en protéger. Celui de la commune a été mis à jour : il est consultable en mairie, sur le site internet et intra-muros.

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION ?

4 rue Klein - 04990 Digne-les-Bains cedex
Tél. 04 92 32 05 05 - www.provencealpesagglo.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

Un numéro unique pour joindre le service : 04 92 30 58 40 joignable aux horaires 9h-12h et 13h30-16h30 du lundi au vendredi. Pour les urgences 7/7 jours – 24/24h

DÉCHÈTERIES : CHÂTEAU-ARNOUX SAINT-AUBAN PEYRUIS

Accessibles aux particuliers et aux professionnels du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Horaires d'été : du lundi au samedi de 7 h à 14 h

Château-Arnoux - Tél. 04 92 64 28 48

Peyruis - Tél. 04 92 32 56 51

MAISON FRANCE SERVICES DU VAL DE DURANCE

7 cours Péchiney – CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN
maison.france.service@provencealpesagglo.fr

Tél. 04 92 37 25 94

TRANSPORTS

transport@provencealpesagglo.fr - Tél. 04 92 32 43 27

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ?

LUNDI : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18 h

MARDI ET JEUDI : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

FERMÉE LE MERCREDI MATIN

MERCREDI : de 13h30 à 17h

VENDREDI : de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Mail : mairie@lescale.fr

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET CCAS : Tél. 04 65 35 00 30

PERMANENCE DU MAIRE

Le maire reçoit le lundi sur rendez-vous.

PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX : Tél. 04 92 64 34 15

Un assistant social, M. Boris CABROLIER du Centre Médico-Social de Saint-Auban, propose des rendez-vous en mairie le premier mardi de chaque mois de 9h à 12h. Rendez-vous à prendre auprès du secrétariat du CMS au 04 92 64 34 15.

Mme Annick GUERLINCÉ, assistante sociale du Centre Médico-Social (CMS) de Saint-Auban, propose des rendez-vous en mairie tous les premiers jeudis du mois. Vous pourrez prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 04 92 64 34 15.

ÉCOLE DES HAMEAUX : Tél. 04 92 64 18 87

PÉRISCOLAIRE (cantine et garderie) :

Tél. 04 92 64 44 06 - Mail : acm.lescale@gmail.com

L'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Contact : 06 33 85 83 62 - Mail : contact.lescale@dso.ifac.asso.fr

RAMIP : Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Itinérant Parental :

Ateliers de jeux au sein du local périscolaire.

Contact : rue Jean Moulin - 04190 LES MÈES - Tél. 04 92 31 50 99

rampassion@orange.fr - assoparentalefruitsdelapassion.blogspot.fr

TAXI : Tél. 06 89 72 00 27 - Taxi DU ROCHER. Tous types de transports, trajets vers gares et aéroports, trajets A/R soirées festives, circuits touristiques, ...

ADMR : Tél. 06 08 49 30 56 - Locaux derrière l'agence postale communale.

CROIX ROUGE : Tél. 04 92 62 62 50.

Avenue des Blâches Gombert, 04160 Château-Arnoux.

Ouverture du local : mardi de 14h à 17h et jeudi de 14h à 18h.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES : mardi et vendredi.

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET BIBLIOTHÈQUE :

Tél. : 04 65 35 00 33 - 8h30 à 12h du mardi au samedi sauf jours fériés.

SONNERIE DU GLAS : À LA DEMANDE DES FAMILLES

M. Francis MERLE - Tél. 04 92 64 00 87.

SERVICE DE L'EAU : N° astreinte Tél. 04 92 30 58 40.

URGENCE SÉCURITÉ GAZ : Tél. 08 00 47 33 33 (APPEL GRATUIT).

CENTRE MÉDICO SOCIAL : Tél. 04 92 64 34 15.

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS

ET ADOLESCENTS : Tél. 04 92 30 13 44.

LE PETIT MARCHÉ : Tous les vendredis matin, place du Bourguet.

Retrouvez les infos utiles sur : www.lescale.fr

www.facebook.com/mairiedelescale

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BOURAOU Siara.....11/01/2026

MARIAGES

GOUTY Thomas et GIRARD Emilie20/06/2026

PACS

PROUST Jérémie et VANTYGHEM Erika13/04/2026

MANENT Jérémie et PROUST Maeva26/05/2026

DÉCÈS

GIBERT née CABANEL Jeanne.....10/01/2026

HERMELLIN née DAUMASSON Simone.....18/03/2026



Claude FIAERT

Maire et Vice-président à la Communauté
d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

Escalaises, Escalais, chers amis,

À l'occasion de ce premier bulletin municipal de la mandature, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous avez accordée à notre équipe lors des dernières élections municipales.

Ce vote nous honore et nous engage. Nous avons pleinement conscience de la responsabilité qui nous a été confiée et de l'attente légitime des habitants quant à l'amélioration de notre cadre de vie et à l'avenir de notre commune.

Depuis notre installation, nous sommes à l'ouvrage pour mettre en œuvre les engagements pris devant vous. Parmi les projets prioritaires, figure la renaturation de la cour de notre école élémentaire, un projet ambitieux qui répond à plusieurs enjeux essentiels : offrir à nos enfants un environnement plus agréable et plus adapté aux épisodes de fortes chaleurs, favoriser la biodiversité et poursuivre la transition écologique de notre commune.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous annoncer le lancement des travaux dès cet été. Cette réalisation marque une première étape concrète de notre programme municipal et illustre notre volonté d'agir rapidement et efficacement. C'est une promesse que nous avons formulée durant la campagne, elle devient aujourd'hui une réalité.

Au cours des prochains mois, d'autres projets viendront enrichir cette dynamique. Nous continuerons à travailler avec détermination, dans un esprit de dialogue, de proximité et de transparence, afin de construire ensemble la commune de demain.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier bulletin municipal.

Bien cordialement,
Le Maire



SOMMAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

DERNIÈRES MINUTES

Inscriptions au transport scolaire	2
Commissions communales ouvertes	2
Emplois d'été.....	2
Document d'information sur les risques majeurs	2

COMMENT JOINDRE LES SERVICES DE LA MAIRIE ET DE L'AGGLOMÉRATION

CONSEIL MUNICIPAL.....

ACTUALITÉS

Bilan journée opération "Nettoyons le sud"	5
Fleurissement.....	5
Nettoyage du vieux village de Vière	5
Ateliers proposés par la bibliothèque	5
En bref	6
Bien vieillir	6
Moustique tigre : comment s'en débarrasser ?	7
Canicule et chaleurs extrêmes.....	7
Opération tranquillité vacances.....	7
Association Point rencontre	8
Nuisances et incivilités dans le village	8
Le service national pour les 18-25 ans	8
Kermesse de l'école des Hameaux	9
Finale départementale du challenge d'éducation routière	9

RÉALISATIONS

Élagage	9
Travaux divers	9

LA VIE DE LA COMMUNE

École des hameaux	10
-------------------------	----

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Patrimoine Escalais.....	12
Tarot Club de Haute-Provence	12
Boule d'Or	12
La Cistude.....	13
Association Gym Volontaire.....	13
Tennis Club.....	13
Déclic04	13
Office Municipal des Fêtes	14
Groupe de Chant "Accord Majeur"	14

VOS PROCHAINS RDV

DIVERS

CAS D'ÉCOLE	15
-------------------	----

ZOOM SUR...

AM GESTIONS 04	16
LES PETITS ARTISTES ÉCOLIERS.....	16

CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus et délibérations du conseil municipal sont disponibles dans leur intégralité par voie d'affichage en mairie et sur son site internet.

1- Élection du maire et des adjoints

Lors de la première réunion du nouveau conseil municipal qui s'est tenue le 20 mars 2026 juste après les élections municipales, il a été procédé à l'élection du maire et de ses adjoints. Claude FIAERT a été reconduit dans sa fonction de Maire, avec Gisèle SAUNIER, Bruno RAMPONI, Brigitte BOURG et José PETRICOLA comme adjoints.

2- Indemnités de fonction des élus

Le montant des indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux délégués est fixé aux taux suivants :

- 1^{er} adjoint : 23.70 % de l'indice brut de la fonction publique ;
- 2^{ème} et 3^{ème} adjoints : 14.60 % ;
- 4^{ème} adjoint : 10.70 % ;
- conseiller délégué : 5.30 %.

Les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget.

3- Taux de fiscalité - année 2026

Il a été décidé, afin de ne pas accentuer la pression fiscale, de maintenir les taux d'imposition comme suit :

- Taxe Foncière Propriétés Bâties (TFPB) : 42,01 % ;
- Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 44,22 % ;
- Taxe d'Habitation / résidences autres que principales : 8,09 %.

4- Budget primitif

Le budget, pour l'année 2026 s'équilibre en recettes et en dépenses et s'élève à 2 630 786,79 €, répartis comme suit :

Fonctionnement : 1 526 983,60 € ;

Investissement : 1 103 803,19 €.

Le conseil municipal a autorisé le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses de chaque section.

Subvention aux associations : Le montant total des subventions prévues au budget primitif de la commune est de 35 000 €.

5- Demande de subvention pour travaux

La commune souhaite engager un programme de travaux visant l'entretien, la sécurisation et l'amélioration de ses infrastructures, pour un montant total de 32 006,96 € :

- Renforcement du pont n°2 ;
- Réfection de voirie (au croisement de la Rue Lavigne et de la Route Napoléon / Place du Bourguet) ;
- Aménagement en faveur de l'accessibilité (plan incliné) ;
- Acquisition de dispositifs de sécurité routière Route Napoléon.

Pour ce faire, la commune a sollicité une aide au titre du FODAC, de 8 001,72 € (solde assuré par autofinancement communal).

6- Formation des élus

Le conseil municipal adopte le principe de mise en œuvre du droit à la formation de l'ensemble de ses membres.

Chaque élu bénéficie d'un droit individuel à la formation mobilisable dans les conditions prévues par les textes en vigueur. Un tableau récapitulatif des actions de formation suivies par les élus est présenté annuellement au conseil municipal.

7- Commission Désignation des délégués de la commune auprès du Syndicat Mixte Asse Bléone (SMAB)

Ont été désignés comme délégués au SPAB M. Xavier LACROIX (titulaire) et M. David BOUCHET (suppléant).

8- Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et Commission Intercommunale des Impôts Directs (CID)

La loi impose de désigner des contribuables qui formeront, sous la responsabilité du maire, la Commission Communale des Impôts Directs (CCID). La commune doit également renouveler sa Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).

Le conseil a décidé de nommer 24 contribuables (liste consultable en mairie), élus ou non, parmi lesquels la Direction Départementale des Finances Publiques désignera 12 suppléants et 12 titulaires pour constituer la CCID. Pour la CIID, Le conseil a proposé Mme Gisèle SAUNIER et Mme Brigitte BOURG à la communauté de commune PAA.

9- Mise à disposition du personnel communal au SITE

L'absence de moyens administratifs du Syndicat Intercommunal de Transport des Éléves du Carrefour Bléone-Durance (SITE) ne permet pas la prise en charge de certaines tâches administratives à effectuer. En conséquence, il appartient aux communes de désigner un agent communal susceptible d'être mis à la disposition du syndicat pour effectuer ces tâches. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à signer la convention de mise à disposition de cet agent.

10. Désignation des membres de la Commission de Suivi de Site et des représentants à l'IT 04

Il a été procédé au renouvellement général de la composition de la CSS dans le cadre du fonctionnement de la plateforme industrielle de Saint-Auban et à la désignation de deux représentants à l'Agence d'Ingénierie Territoriale. Le conseil municipal a désigné Bruno RAMPONI et David BOUCHET pour la CSS, et à Brigitte BOURG et Bruno RAMPONI pour l'AIT.

11. Convention de participation financière relative au déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Afin de développer les mobilités durables et de favoriser l'usage des véhicules électriques sur son territoire, le Territoire d'Énergie – SDE 04 propose l'installation d'une borne sur le territoire communal. Ce service public nécessite une participation financière des communes pour l'implantation, le déplacement ou l'amélioration des bornes, Le conseil municipal a donné son accord pour la signature de cette convention. Les frais engagés sont inscrits au budget.

12. Questions diverses

-M. Le Maire a présenté à l'assemblée l'organisme « *Le Campus des territoires* », qui dispense des formations à destination des élus.

-Le plafond de la ligne de trésorerie souscrit l'an dernier est arrivé à échéance le 5 mai. En conséquence, le conseil municipal a décidé de souscrire une ligne de trésorerie de 80 000 € auprès du Crédit Agricole afin de faire face à un décalage temporaire entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

-Le conseil municipal a donné son accord à M. le Maire de solliciter, dans le cadre de la recherche d'emprunt relative aux trois projets — la renaturation de la cour de l'école, l'affaissement de la route des chemins et la rénovation de la MAC — l'assistance d'une entreprise d'expertise, pour un coût de 5 000 €.

-Tirage du jury d'assises : chaque année, les communes participent à l'élaboration de la liste préparatoire des personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés aux assises. La liste définitive des jurés retenus sera établie par une commission présidée par le Président du Tribunal Judiciaire de Digne-les-Bains.

-Échange parcelle Hameau de la Pause : Afin de régulariser la situation foncière du sentier de La Pause, la commune envisage de procéder de la manière suivante avec le propriétaire concerné : Échange sans soulte avec Mme MEGY, Mme MEGY cède à la commune la parcelle AN 45, En contre-partie, la commune cède à Mme MEGY, la portion de la voirie AN NC (en cours de numérotation) pour 118 m².

ACTUALITÉS

BILAN JOURNÉE OPÉRATION « NETTOYONS LE SUD »

De nombreuses personnes venues seules ou en famille et bénévoles d'associations se sont mobilisées pour cette opération organisée par la Région PACA. La commune de L'Escale s'y est associée pour le nettoyage de notre village.

Plusieurs secteurs ont été quadrillés notamment aux abords du complexe sportif des Graves, des points d'apport volontaire, du jardin d'enfants, du tir à l'arc, bord du lac et des centres anciens.

De nombreux déchets ont été ramassés : 29,990 kg (455l)

- 9,390 kg plastiques (240l)
- 2,450 kg bouteilles plastiques (50l)
- 2,450 kg carton papiers (50l)
- 0,200 kg canettes (3l)
- 0,600 kg mégots (4l)
- 1,900 kg bouteilles en verre (2l)
- 2,400 kg verres brisés (3l)
- 2,500 kg métal (2l)
- 1,100 kg piles (1)
- 7 kg de tout venant (100l).

... ce qui mène à la conclusion que des efforts restent à faire !

Nous remercions toutes les personnes présentes ainsi que l'association La Cistude pour la tenue d'un stand lors de cette manifestation.



FLEURISSEMENT

Dès les saints de glace passés, notre village a pu enfin revêtir sa tenue d'été.

Nos services techniques ont été à pied d'œuvre pour le fleurissement du village.

Vous pourrez voir par-ci par-là des jardinières joliment décorées. Les entrées du village retrouvent leurs magnifiques décorations, et des jardinières sont posées à certains endroits.

Pourquoi le géranium ? Coloré, choisi pour des raisons à la fois esthétiques, pratiques et économiques, Il est idéal pour créer des cascades de fleurs. Il résiste à la sécheresse, donc parfait pour les coups de chaud de plus en plus fréquents dans notre région. Robuste, le géranium est très rarement attaqué par des maladies.

D'autres fleurs également, telles que des alstroemerias hauts, des lavandes, des surfinias sont présentes dans ces compositions, un joli panachage.

Voilà pour cette saison, car nos services techniques comptent bien faire deux fleurissements par an, celui du printemps-été, et celui d'automne-hiver pour que notre commune reste attractive, dynamique et accueillante tout au long de l'année.



NETTOYAGE DU VIEUX VILLAGE DE VIÈRE

Les élus, et les bénévoles de l'association du Patrimoine Escalais se sont mobilisés pour nettoyer le vieux village de "VIÈRE" situé sur les hauteurs de la commune.

Peut-être que vous ne connaissez pas encore cet endroit. Nous vous invitons donc à découvrir ce lieu qui domine la vallée de la Durance.

Pour plus de renseignements sur le vieux village et son histoire, n'hésitez pas à consulter le site de l'association du Patrimoine Escalais : www.patrimoinelescale04.fr/VIEILLE_VILLE.O.htm



ATELIERS PROPOSÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE

Cette année encore, la bibliothèque de L'Escale a organisé plusieurs ateliers et ce, pour tous les âges.

Nous avons pour habitude de nous retrouver à l'atelier Café Lecture, le prochain se déroulera le 5 septembre et aura pour thème l'Asie.

Les ateliers Poterie animés par Emmanuelle BERNARD sont très appréciés des adultes et, depuis cette année, des enfants. Les participants deviennent des habitués et sont tous très créatifs.

En mai, nous avons organisé avec Cathy JEANGEORGES un atelier sculpture de fruits et légumes. Cet agréable moment, qui plus est avec du soleil, nous a laissé un avant-goût d'été.

Et en juin, la librairie "De Fil en Page" a animé l'atelier "Enquête au château des sorcières". Les enfants ont réussi haut la main cette mission magique, le voleur a été retrouvé et le monde magique restera secret...

Le 12 septembre, nous organisons avec Cécile BERMOND l'atelier "Grand Jeu, mais qui est le voisin de qui ?". Les enfants devront reconstituer la façon dont sont disposés les maisons et les immeubles de part et d'autre de la grande rue. Pour cela des énigmes et des défis seront proposés. Mais qui est le voisin de qui ? Qui arrivera à reconstituer la grande rue ? Attention top chrono, c'est parti !

Le 17 octobre, l'association Ludonirique animera l'atelier "Sensibilisation au numérique et découverte de jeux vidéo alternatifs", qui sera ouvert à tous.

Enfin, le 21 novembre, Gwenaëlle BENEZET nous montrera, lors de son atelier, comment créer des origamis pour les fêtes de fin d'année.

N'hésitez pas à contacter directement la bibliothèque de L'Escale pour toutes questions – 04 65 35 00 33.



EN BREF

- La 5^{ème} édition du tour de France féminin traversera la commune le 8 août à 14h07 sur la route départementale 4. Il sera précédé par la caravane du tour à 12h53. Venez les encourager !
- Dans le cadre du 82^{ème} anniversaire de la libération du département, le Groupe de Reconstitution de la libération du Dauphiné organise une remontée historique retraçant l'itinéraire du 143^{ème} régiment de la 36^{ème} Division d'infanterie américaine. Il fera escale dans le village le 20 août à 11 h en uniformes et véhicules militaires d'époque, n'hésitez pas à venir les rencontrer.
- Comment observer l'éclipse solaire du 12 août 2026 en toute sécurité ? Le 12 août 2026 se produira une éclipse solaire totale. La lune s'interposera entre la terre et le soleil, occultant entièrement ce dernier. L'observation du soleil nécessite obligatoirement l'utilisation de dispositifs appropriés pour votre sécurité oculaire. L'unique moyen de protéger vos yeux lors d'une éclipse solaire est de vous équiper de lunettes de protection spéciales. Presque entièrement opaques, elles réduisent la luminosité du soleil d'un facteur 100.000 et bloquent en intégralité les rayonnements infrarouge et ultraviolet nocifs.

BIEN VIEILLIR : PRENDRE SOIN DE SON CORPS, DE SON ESPRIT ET DE SOI

En collaboration avec la Mutualité Française et le C.C.A.S., nous vous proposons à la rentrée des ateliers seniors, "Prendre soin de soi après 60 ans" avec cinq séances à raison de trois heures par semaine, limitées à 10 -12 participants : les jeudis 29 octobre, 05, 12, 19, 26 novembre 2026 en après-midi.

Avancer en âge est une formidable opportunité de prendre du temps pour soi, de cultiver son bien-être et de maintenir sa vitalité. Pour accompagner les seniors dans cette belle dynamique, une série d'ateliers thématiques est proposée. Conçus comme des espaces de partage, de convivialité et de prévention, ils s'articulent autour de trois piliers essentiels : la mémoire, l'équilibre et le bien-être personnel.

Découvrez le programme pour garder la forme et le sourire !

1. « Un Temps pour Soi » dès la rentrée, septembre, octobre 2026 :

Cultiver le bien-être et la sérénité parce que prendre soin de sa santé passe aussi par le fait de se faire plaisir et de relâcher les tensions, ce troisième volet est entièrement dédié à la détente.

- Le concept : cet atelier offre une parenthèse de douceur dans la semaine. Au programme, initiation à la relaxation, sophrologie, gestion du stress, ou encore conseils pour un meilleur sommeil et une bonne hygiène de vie.
- Les bénéfices : un moment privilégié pour se ressourcer, apprendre à écouter son corps, et repartir l'esprit léger et l'énergie renouvelée.

2. Les Ateliers Mémoire 2027, stimuler son esprit en s'amusant :

On oublie un nom, un prénom ou l'endroit où l'on a posé ses clés. Rien de plus normal ! La mémoire s'entretient au quotidien, exactement comme un muscle.

- Le concept : Loin des bancs de l'école, ces ateliers proposent des exercices ludiques et variés (jeux de mots, d'association, de logique, observation) pour stimuler les différentes formes de mémoire (visuelle, auditive, immédiate).
- Les bénéfices : au-delà de l'entraînement cérébral, c'est un excellent moyen de renforcer la confiance en soi, de partager des astuces pratiques pour le quotidien et de passer un moment très convivial en groupe.

3. Les Ateliers Équilibre 2027, bouger en toute sécurité :

Conserver sa mobilité et son autonomie est une priorité pour continuer à profiter pleinement de la vie. L'atelier Équilibre est là pour vous donner toutes les clés pour y parvenir.

- Le concept : encadrés par des professionnels, ces séances proposent des mouvements doux, des parcours de motricité adaptés et des conseils concrets. Vous apprendrez à renforcer vos muscles profonds, à améliorer votre posture et à adopter les bons réflexes au quotidien.
- Les bénéfices : en reprenant conscience de votre corps, vous retrouvez de l'assurance dans vos déplacements, réduisez le risque de chutes et préservez votre indépendance.

Les renseignements et inscriptions vous seront communiqués en Mairie au 04 64 35 00 30.



MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT S'EN DÉBARRASSER ?



Le moustique tigre naît et se reproduit principalement autour des habitations, dans de petits points d'eau, il évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance. L'élimination régulière des lieux de ponte des

moustiques est le moyen le plus efficace pour freiner leur prolifération, se protéger de leurs piqûres et des maladies qu'ils peuvent transmettre comme le chikungunya, la dengue et le zika. Une fois installé, il est très difficile de le déloger.

Le réflexe à avoir : empêcher le moustique tigre de pondre ses œufs dans des récipients pouvant recevoir de l'eau.

La vie des moustiques tigres est liée à l'eau.

L'empêcher d'accéder à tous les contenants ou récipients d'eau susceptibles d'accueillir ses œufs, c'est se garantir un été plus tranquille.

Voici quelques gestes simples et essentiels à renouveler chez soi et qui ne prennent que quelques minutes. En les appliquant, vous empêchez les moustiques tigres de vous envahir !

Rangez les objets dans lesquels il pourrait déposer ses œufs.

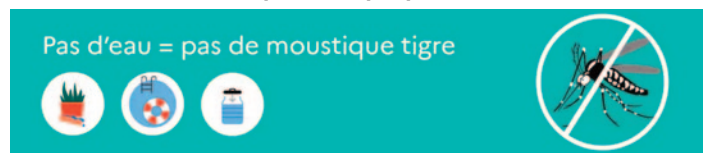
Veillez à mettre à l'abri des averses de pluie tous les objets qui pourraient accueillir de

l'eau durant l'année :

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfants même les plus petits
- Cendriers ou objets qui pourraient contenir de l'eau sur votre terrasse ou votre balcon
- Poubelles
- Remorques, matériels de chantier (tuiles, etc.), pneus usagés
- Caisses en plastique, pieds de parasol, pots de fleur.

Astuce : Vous pouvez mettre du sable dans les soucoupes de pots de fleurs. L'eau pourra passer pour la plante mais le moustique ne pourra pas y pondre.

Videz les contenants après chaque pluie.



Le moustique tigre se développe très vite. Il ne faut pas laisser de l'eau stagner très longtemps.

Après chaque pluie, videz vos :

- Coupelles et pots de fleur
- Pieds de parasol
- Gamelles pour vos animaux
- Plis de bâches
- Etc.

Couvrez vos récupérateurs d'eau de pluie.

Recouvrez les récupérateurs d'eau de pluie ou vos bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou d'un tissu. Vérifiez-les toutes les semaines car, même avec un couvercle, les moustiques peuvent parvenir à déposer leurs œufs dedans.

Nettoyez vos équipements pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Le moustique aime aussi nicher dans les restes de pluie composés de tas feuilles humides ou d'autres matières au niveau des sys-

tèmes d'écoulement des eaux :

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie, caniveaux
- Grilles d'évacuation des eaux de pluie.

Veillez à nettoyer régulièrement ces zones plusieurs fois dans l'année et à vous assurer qu'ils sont réalisés avec une pente suffisante pour garantir l'écoulement des eaux de pluie.

Bon conseil : équipez vos gouttières de pare-feuilles.

Entretenez vos points d'eau, vos terrasses, vos équipements d'arrosage.

- Veillez au bon dosage du traitement de l'eau de vos bassins (eau de javel, galet de chlore, etc.).
- Couvrez vos piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches.
- Veillez à ce que vos terrasses sur plots ou vos caillebotis soient bien étanches et nettoyez-les régulièrement.
- Assurez-vous que vos pompes de relevage ou bornes d'arrosage ne fuient pas.

Bon conseil : mettez des poissons dans vos bassins et mares. Ils se feront un plaisir de manger les larves de moustique.

Limitez les lieux de repos des moustiques adultes.

- Entretenez votre jardin.
- Débroussailliez, taillez les herbes hautes et les haies, élaguez les arbres.
- Ramassez les fruits tombés et les débris végétaux.
- Réduisez les sources d'humidité (limiter l'arrosage).

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Les opérations de démoustication sont-elles efficaces ?

L'ARS déclenche des opérations lorsqu'un cas de dengue, chikungunya ou zika est déclaré dans la région afin de limiter le risque de contagion de ces virus aux personnes résidant à proximité de la personne contaminée.

Les opérations de démoustication ne sont pas une solution viable pour venir à bout des moustiques tigres et des nuisances qu'ils génèrent car elles n'ont pas d'impact sur les œufs ou larves de moustique tigre. Seuls les moustiques adultes sont détruits. Un usage trop récurrent de ces traitements risquerait aussi de développer une résistance des moustiques aux molécules utilisées, à l'origine d'un risque d'inefficacité en cas d'épidémies.

CANICULE ET CHALEURS EXTRÊMES, LES BONS GESTES À ADOPTER



Lors des épisodes de fortes chaleurs, pensez à vous protéger et à prendre soin de vos proches les plus fragiles. Les personnes isolées qui le désirent peuvent s'inscrire sur le registre « canicule » en mairie au 04 65 35 00 30.

Ainsi, lors de canicule ou de fortes chaleurs, les services de la mairie vous contacteront afin de prendre de vos nouvelles et vous venir en aide en cas de besoin.

Pour plus d'informations : la plateforme téléphonique Canicule Info Service vous informe au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h). Elle est activée dès le

premier épisode de chaleur. La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, etc.).



Quelques conseils de prévention peuvent vous permettre de prendre soin de vous : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.

Les gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur : www.vivre-avec-la-chaaleur.fr/

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Une plate-forme unique et commune à tous les services (Police nationale, Gendarmerie nationale et Préfecture de police), permet de bénéficier de l'opération « Tranquillité Vacances ».



Pour éviter les cambriolages, vous pouvez en effet vous inscrire via ce service en ligne.

Pendant votre absence, des policiers ou des gendarmes se chargent de surveiller votre logement. Des

patrouilles sont mobilisées aux abords de votre domicile et vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, tentative d'effraction, cambriolage...).

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne : (www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634), de l'imprimer et de le déposer à votre commissariat ou brigade de gendarmerie avant votre départ.

ASSOCIATION POINT RENCONTRE



Le Point Rencontre, association reconnue d'intérêt général et d'intérêt familial est un lieu ouvert à tous où se développent l'entraide, la solidarité et l'accès aux besoins fondamentaux.

Il lutte contre l'exclusion en s'appuyant sur une équipe de professionnels et de bénévoles. À travers ses nombreuses activités, le Point Rencontre

propose une aide matérielle et morale à chacun, individuelle et/ou familiale, en étant à l'écoute des besoins.

Services et activités proposées : épicerie sociale (sur dossier), boutique solidaire (ouverte à tous), service social, aide aux devoirs, ateliers créatifs et lecture, repas convivial sur inscription (mardi et jeudi ouvert à tous : 6 € le repas et 4 € pour les bénéficiaires), cours français et langue étrangère, salle informatique, accueil de jour pour les mal logés, travail auprès des familles étrangères réfugiées demandeurs d'asile.

Association Point Rencontre :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h – 17h

9-11, place du commerce - 04160 Château-Arnoux

Tél : 04 92 64 38 05

NUISANCES ET INCIVILITÉS DANS LE VILLAGE

Comme dans de nombreux petits villages, certaines nuisances et incivilités peuvent nuire à la qualité de vie des habitants et à l'image de la commune.

Parmi les problèmes les plus fréquents figurent les nuisances sonores : musique à volume élevé, travaux réalisés en dehors des horaires autorisés, aboiements répétés ou encore rassemblements bruyants tard le soir. Ces comportements perturbent la tranquillité du voisinage et peuvent être source de tensions entre habitants.

D'autres incivilités concernent la gestion des déchets. Il arrive que des sacs-poubelles soient déposés à côté des conteneurs au lieu

d'être placés à l'intérieur, entraînant des problèmes de propreté, d'odeurs et parfois la dispersion des déchets par les animaux ou le vent.

Les déjections canines non ramassées constituent également une source régulière de mécontentement. Outre l'aspect désagréable pour les piétons, elles dégradent l'environnement et les espaces publics.

On peut également citer les dépôts sauvages, les mégots jetés au sol, le stationnement gênant ou encore le manque de respect de certains espaces communs.

Le maintien d'un cadre de vie agréable repose sur la responsabilité de chacun. Le respect des règles de vie collective, de la propreté et de la tranquillité publique contribue à préserver la convivialité et le bien-être de tous les habitants du village.

Depuis maintenant quelques semaines, nous déplorons des détériorations sur du matériel public dans le village.

Ces dégâts ont un coût pour la collectivité et par voie de conséquence sur les habitants. Ils engendrent des frais supplémentaires et une surcharge de travail qui pourraient être évités et investis dans d'autres projets.

Pour chaque fait constaté, la commune dépose plainte systématiquement à la gendarmerie.

Une enquête est en cours, c'est un délit, les auteurs s'exposent à des sanctions pénales et financières.

LE SERVICE NATIONAL POUR LES 18-25 ANS

Le service national est un engagement militaire, volontaire et sélectif, au service de la Nation. Ouvert aux Françaises et Français de 18 à 25 ans, il permet de servir pendant dix mois au sein des armées, dans des missions concrètes et utiles à la défense nationale.

1. OÙ ET COMMENT CANDIDATER AU SERVICE NATIONAL ?

Pour en savoir plus :



Ministère des Armées et des Anciens combattants
avril 2026. Ne pas jeter sur la voie publique.

Plusieurs voies sont possibles pour déposer votre candidature : en ligne directement auprès des armées, auprès d'un Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) près de chez vous, via un numéro dédié ou à la suite des informations transmises lors de la journée défense et citoyenneté rebaptisée journée de mobilisation. Tous les renseignements sur : www.defense.gouv.fr/nous-rejoindre/service-national



www.lescale.fr

provence
alpes agglo

Directeur de la publication :
Claude FIAERT

Comité de rédaction :
Brigitte BOURG,
Sandrine FIGUIERE,
José PETRICOLA,
Loïc-Hervé RAUJOUAN

Crédits photos :
© Mairie de l'Escal

Maquette : © [Le Grafist]

Impression : Imprimerie de Haute-Provence
sur du Papier normes écologiques PEFC

KERMESSE DE L'ÉCOLE DES HAMEAUX

La kermesse de l'École des Hameaux a eu lieu ce 26 juin dernier sous une chaleur accablante. Malgré ces conditions météorologiques difficiles, la manifestation s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à l'ensemble de l'équipe éducative, délégués parents d'élèves, équipe technique municipale dont l'implication a largement contribué à sa réussite.

De nombreux stands de jeux étaient proposés aux enfants. Ils étaient tenus par des délégués et parents d'élèves, bénévoles et anciens élèves.

Après les animations, la centaine de participants s'est retrouvée autour d'un repas, favorisant les échanges entre les familles, l'équipe éducative et les bénévoles.

Cette kermesse a constitué un moment fort de la vie de l'école, renforçant les liens entre les familles, les élèves et l'équipe éducative, tout en clôturant l'année scolaire dans un esprit de partage et de convivialité.

FINALE DÉPARTEMENTALE DU CHALLENGE D'ÉDUCATION ROUTIÈRE

organisée l'association Prévention Routière

Cette finale, regroupant les cinquante-deux enfants sélectionnés dans le département, s'est déroulée à La Brillanne le 27 juin. Sous une chaleur accablante, nos cinq élèves escalais de CM1 et CM2 ont brillamment défendu les couleurs de notre école.

Les enfants étaient soumis à deux épreuves :

- Une épreuve théorique, sous la forme d'un quiz permettant de tester leurs connaissances sur les déplacements en toute sécurité, à pied, à vélo, ou en tant que passagers d'une voiture ou d'un car.
- Une épreuve pratique, consistant en un parcours à vélo sur une piste d'éducation routière. Tout manquement aux règles élémentaires (priorités, signalisation...), un pied posé à terre ou encore un cône renversé donnaient lieu à des pénalités.



Nous félicitons Elina COMBE, Thalia COMBE, Lewyn GARÇON, Aaron SAUVAGE et Thylio SECQ pour leur belle participation.

Une mention particulière à Elina et Lewyn, qui se classent parmi les dix premiers, en terminant respectivement 7^{ème} et 8^{ème}.

Chaque enfant a été récompensé par l'association Prévention Routière pour son engagement et ses performances.

RÉALISATIONS

ÉLAGAGE

Ce printemps, une campagne d'élagage a été réalisée sur la commune. Nous avons dû également abattre plusieurs arbres devenus dangereux.



TRAVAUX DIVERS

- Le terrain de boules a été élargi place Abbé MAUREL.
- La commune a pour projet d'implanter une borne de recharge pour les véhicules électriques rue de l'église. De ce fait, un réaménagement du Point d'Apport Volontaire à proximité doit être réalisé afin que les véhicules en charge de la collecte puissent accéder à la zone sans difficulté.



- Pour faciliter l'accès à l'église, une rampe d'accès a été posée.
- Les travaux de renaturation de la cour d'école élémentaire devraient commencer cet été, un projet ambitieux pour la commune. Ce projet vise, notamment, à désimperméabiliser les sols et favoriser l'infiltration des eaux pluviales, à créer davantage de fraîcheur grâce au végétal et à des zones d'ombre, à valoriser des matériaux locaux et recyclés, à développer les usages pédagogiques.

ÉCOLE DES HAMEAUX

Une école en mouvement : entre nature, culture, sport, sorties et spectacles.

Cette année scolaire qui s'achève est l'occasion de saluer les nombreuses actions menées par l'École de l'Escale par et pour nos enfants, avec le soutien de multiples partenaires que nous remercions chaleureusement.

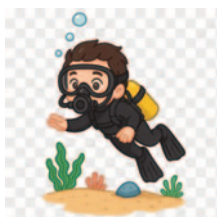
SPORTS ... DIVERS ET VARIÉS : Tennis, Plongée, Vélo, Natation.



Tous les élèves, du CP au CM2 ont pu suivre un cycle de tennis, offert par le tennis - club de la commune. Tout au long des séances, les enfants ont pu découvrir les bases de ce sport, apprendre à manier la raquette et s'initier aux règles du jeu, dans une ambiance à la fois ludique et conviviale. Ce cycle a permis de développer leur motricité, leur esprit d'équipe et le goût de l'activité physique. Lucas CHIARDOLA,

l'intervenant a mené les séances avec un dynamisme, une efficacité et une bienveillance appréciée par tous, enfants comme enseignants. L'école le remercie chaleureusement, ainsi que le tennis - club pour leur engagement et leur disponibilité, qui ont contribué à faire de ce projet une belle réussite.

Les grands de CM1 et de CM2 ont eu la chance de réaliser un baptême de plongée en bouteille, sous l'égide d'Alain SAUNIER et de son club, que nous remercions pour cette formidable opportunité. Ce fut aussi l'occasion de visiter les entrailles des archives départementales et mieux en comprendre le fonctionnement.



Tous les enfants, de la maternelle au CM2 ont également participé à un cycle vélo, encadrés par Stéphane GRUET brevet d'état et les parents qui ont passé l'agrément pour les accompagner, merci à eux. Cela a débouché sur plusieurs sorties nature et dans le village, avec pour finalité la délivrance du diplôme « Savoir Rouler À Vélo » pour les CM.

En cette fin d'année, les élèves du CP au CM2 bénéficient également d'un cycle natation, moment à la fois ludique et essentiel dans l'apprentissage de la sécurité aquatique. L'équipe enseignante remercie les parents encadrants pour leur engagement.



SORTIE NATURE ... ET CULTURE

Les plus jeunes ont quant à eux fait leur sortie de fin d'année au domaine du Château Lacoste, au Puy-Sainte-Réparate.

Ils y ont fait une balade d'environ 4km en forêt et dans les vignes pour voir et apprécier les Installations artistiques « géantes » de ce musée à ciel ouvert.



DÉCOUVERTE DU TRAIN



Les élèves de maternelle, dont l'un des projets de l'année avait pour thème les moyens de transport, ont pu se rendre à Sisteron en train de la SNCF puis utiliser le petit train de Sisteron.

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

Les CM1 et CM2 ont travaillé sur le thème des « Enfants de la Résistance » avec projection de film, confection et dépôt d'un bouquet de bleuets lors de la commémoration du 8 mai, visite et conférence de M. Jean-Christophe LABADIE, directeur des archives départementales, accompagné d'Éric PERROTIN.



JOURNÉE DES MATHÉMATIQUES

Cette année encore, l'équipe a reconduit, avec le soutien des parents et de l'OCCE, la « journée maths » durant laquelle petits et grands ont appris à coopérer pour réaliser diverses activités mathématiques.



FIN D'ANNÉE

L'année s'est terminée avec les spectacles de fin d'année où nous avons fait le « tour du monde » en chants et en danses, sans oublier la kermesse ...



RENATURATION DE LA COUR DE L'ÉCOLE

Enfin, nous ne pouvons pas terminer cette belle liste, sans parler du projet de re-végétalisation de la cour. Celle-ci sera entièrement réaménagée, avec pour objectif d'offrir plus d'espaces verts, d'ombre, de jeux...mais également de mieux gérer la ressource en eau, afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable et de résilience climatique. Les travaux débiteront cet été et nous ne pouvons qu'être reconnaissants envers la municipalité pour ce très ambitieux projet et leur participation financière pour tous ces projets de l'année.



Quelques photos ... Carnaval 2026



CE1 - CE2 de Maîtresse Laura



CE1 de Maîtresse Capucine



MS - GS de Maîtresse Coralie



CP de Maîtresse Sophie



PS de Maîtresse Charlotte



CM1 de Maître Fabrice



CM2 de Maîtresse Sabine

Au tennis ...



Les CP, au retour du tennis, avec leurs médailles

PATRIMOINE ESCALAIS



Le Patrimoine Escalais peut se prévaloir d'une bonne santé avec une centaine d'adhérents, dont un apport significatif de nouveaux entrants.

Peut-être des lendemains plus souriants car des volontés se sont manifestées pour du bénévolat, notamment pour des travaux (nécessaires !) sur le site de VIÈRE.

La preuve peut en être faite par chacun en allant (re)découvrir le nouveau village de VIÈRE, plus fidèle à nos souvenirs !

En effet, courant juin des équipes mixtes Municipalité- Patrimoine ont mouillé le maillot pour dégager et restaurer les anciens passages du vieux village qui se trouvent désormais à nouveau identifiants et accessibles.

C'est donc avec un certain optimisme que l'association envisage la rentrée de septembre avec de nouvelles manifestations : conférences, visites, sorties, etc.

Un très bel été à tous et à bientôt dans la convivialité et l'amitié. Et... bienvenue à ceux qui souhaitent nous rejoindre.

PROGRAMME 3^e TRIMESTRE 2026

Conférences à la M.A.C. à 18h30

- 9 septembre : reprise de chants du groupe "L'Escalier Cigaloun" avec Daniel GUILLOT.

Conférences à la M.A.C. à 18h

- Mardi 8 septembre, "La foudre" par Raymond PICCOLI ;
- Mardi 20 octobre, Frédéric MISTRAL.

Des visites (Réservées aux adhérents)

- 17 septembre : journée à Maillane (13) : dans les pas de Frédéric MISTRAL ;
- 21 octobre après-midi : visite guidée de la chapelle ND des Anges à Lurs.

Dentellières aux fuseaux

- Animée par Odette MARTIN, tous les mardi après-midi au foyer de 14 à 17h - Contact 06 84 99 27 12.

SECTION DENTELLE AUX FUSEAUX
DU PATRIMOINE ESCALAIS

Elle est animée par Marie-Anne MORALES et Odette MARTIN.

Elle continuera après les deux mois de vacances. Les fuseaux reprendront du service le mardi 2 septembre 2026 de 14 à 17 heures, 1 rue du Professeur Arnaud (à côté de la mairie et de la bibliothèque).

Si le cœur vous en dit, nous vous prêterons le matériel pour essayer. Si le crochet ou les aiguilles ont votre préférence, nous pourrions aussi vous initier.

Nous attendons que les travaux annoncés à la M.A.C. aient eu lieu pour mettre en place notre deuxième Couvige.

Les 10 commandements d'une dentellière aux fuseaux

1. AIME TA DENTELLE. La passion est le premier fil qui tisse les plus belles créations.

2. RESPECTE TES FUSEAUX. Prends-en soin, ils sont tes compagnons de chaque instant.

3. PRÉPARE TON TRAVAIL AVEC SOIN. Un bon dessin, un bon montage et la dentelle prend vie.

4. SOIS PATIENTE. La dentelle ne se presse pas. Chaque point demande du temps, mais le résultat en vaut la peine.

5. GARDE TON ESPACE DE TRAVAIL EN ORDRE. Un coussin (médicinal) propre, des fils bien rangés, un esprit libre pour créer.

6. COMPTE TES POINTS. Un point perdu aujourd'hui, c'est un motif qui pleure demain !

7. ACCEPTE TES ERREURS. Défaire fait partie du métier. Chaque erreur est une leçon qui rend la dentelle plus belle.

8. PARTAGE ET TRANSMETS. La dentelle est un art qui vit grâce à l'échange, à l'amitié et à la transmission.

9. SOIS FIÈRE DE TON TRAVAIL. Chaque dentelle que tu réalises porte ton nom, ton cœur et ton savoir-faire.

10. NE CESSE JAMAIS D'APPRENDRE. La dentelle est un chemin sans fin. Reste curieuse, inspirée et émerveillée chaque jour.

La dentelle aux fuseaux, plus qu'un art...

Une histoire de passion, de patience et d'amour.

Jeux de cartes

- Les mardis et jeudis au foyer de 14 à 16h
Contact Hélène ORCHILLERS (04 92 64 23 90).

Pour une information "en temps réel" :

www.patrimoinelescale04.fr

Contact : Marie-Josée PORT
patrimoine04160@gmail.com – 06 19 74 01 13.

TAROT CLUB DE HAUTE-PROVENCE

Le Tarot Club de l'Escale fonctionnera tous les vendredis cet été et c'est avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux joueurs pour des initiations ou des perfectionnements dans la pratique du jeu. Horaires vendredi de 14h à 18h30, au foyer derrière la Poste.

Contacts : Guy HESLOUIN 06 18 90 97 59
Jean-Michel POTIER 06 76 44 23 52.

BOULE D'OR ESCALAISE

Le 26 avril dernier a eu lieu notre challenge annuel "Edmond MERLE" qui a réuni quatre-vingts joueurs et joueuses. Les parties se sont déroulées tout l'après-midi dans une ambiance conviviale et chaleureuse avec respect et fair-play. À la tombée de la nuit, c'est l'équipe DESCHAMPS/CRUVEILLE de la boule Sisteronnaise qui remporte le trophée cette année face à l'équipe PIGNOL/TEIS-SEIRE. Bravo à eux, et à l'année prochaine pour la remise en jeu du challenge.

Pour la première fois cette année, le club s'est engagé dans divers championnats des clubs (Open, vétérans et jeu provençal). C'est avec panache que nous avons réussi à nous qualifier pour la suite de la compétition du CDC OPEN qui aura lieu les 5 et 6 septembre prochain.

Nous avons également acheté des nouvelles tenues pour les licenciés qui participent aux compétitions (obligatoire) et pour ceux qui souhaitaient en acquérir une.

Nous tenions à remercier tout particulièrement la municipalité de L'Escale qui nous a attribué une subvention exceptionnelle cette année pour le renouvellement des équipements.

Nous ferons du mieux possible pour représenter au plus haut les couleurs de notre village lors des compétitions.

Dates des prochains concours :

Fête de l'abricot le 12 juillet à partir de 14h

Pétanque 2 joueurs x 3 boules 100€ + mises - Ouvert à tous

Concours avec licences 2026 le 12 septembre à partir de 14h

Pétanque 2 joueurs x 3 boules
300€ + mises (consolante incorporée).



À noter que le concours sociétaire (réservé aux membres du club) aura lieu le dimanche 13 septembre à la buvette du village à partir de 9h30 (info à suivre).

Photos des vainqueurs et finalistes du challenge et de l'équipe de L'Escale qualifiée pour la suite du CDC OPEN.

Contact Président : Jacques POINT 06 88 48 41 48.

LA CISTUDE

DURANCE NATURE
FESTIVAL de la BIODIVERSITÉ

28 > 4
SEPT > OCT 2026
CHÂTEAU-ARNOUX

PROJECTIONS EXPOSITIONS
CONFÉRENCES SORTIES FORUM
SALON DU LIVRE STANDS MARCHÉ PAYSAN

Co-organisé par
CISTUDEDURANCE04.COM

©André Ferrière

La Cistude organise son premier festival de la biodiversité du 28 septembre au 4 octobre 2026 avec stands, conférences, sorties, séances ciné dans le cadre de notre festival, "Ciné sous les étoiles".

Mercredi 30 septembre à 20h30 : séance de cinéma en plein air sous les étoiles sur le stade de l'Escale. Film de Nicolas UGHETTO « Lavandes Vivantes » au pays de Sault et du Ventoux.

Contact : président Marc LINARES
lacistudeseccretariat@yahoo.com
www.cistudedurance04.com.

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE L'ESCALE-VOLONNE

L'AGV, synonyme de dynamisme et de bien-être.

L'Association Gymnastique Volontaire de Volonne-L'Escaie offre aux adultes de tous âges des activités physiques adaptées dans une ambiance conviviale et bienveillante. Avec cent quatre-vingts inscriptions pour cette année, l'AGV affiche un dynamisme remarquable et le nombre de participants à chaque cours en témoigne.

Après le succès de l'année passée, l'AGV a organisée une nouvelle journée « Bien-être » au camping de l'Hippocampe, réservée en premier lieu aux adhérents. Elle s'est déroulée le 13 juin et a proposé des ateliers encadrés par nos animatrices. Ces ateliers ont permis de découvrir des activités différentes telles que le Qi Gong, la marche nordique ou japonaise, ou bien encore des enchaînements d'exercices favorisant la respiration ou augmentant la souplesse et la coordination.



Nul doute que cette journée a été le point d'orgue de cette belle saison qui s'est terminée le vendredi 26 juin.

L'AGV annonce d'ores et déjà l'arrivée d'une nouvelle animatrice en septembre qui se consacrera notamment au renforcement musculaire et qui participera à la remise en place du cours de danse le jeudi soir.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site Facebook : « Gym AGV Volonne L'Escaie » et pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Présidente : Édith SCHWAB, tél : 06 82 06 58 84 ou envoyer un mail à gymvolontaire04290@gmail.com.

TENNIS CLUB

Pour la 32^{ème} année consécutive, en association avec le Tennis Club de Malijai, nous avons organisé notre tournoi du 12 avril au 16 mai, une réussite avec pas moins de cent quarante inscrits dans différentes catégories. Nous saluons le fair-play des joueurs et remercions le comité tournoi qui œuvre sans relâche depuis toutes ces années pour que perdure ce tournoi dans les meilleures conditions.

Nous félicitons les joueuses et joueurs par équipes du club qui ont obtenu de très bons résultats lors du championnat de printemps. Ils terminent 2^{ème} de leur division.



DÉCLIC 04

Samedi 26 septembre 2026 de 10h30 à 17h30, la Fête du Sport, est notre prochain grand rendez-vous. Au programme, des ateliers d'initiation gratuits pour s'essayer à différentes disciplines sportives dans une ambiance ludique et accessible à tous. Sportifs confirmés, débutants, familles... Chacun y trouvera son rythme et son plaisir !



Plongez au cœur d'une journée 100% nature, dédiée à la découverte et à l'initiation sportive pour tous ! La commune de L'Escale vous invite à vivre une expérience unique, où sport, convivialité et respect de l'environnement se rencontrent.

Par la suite :

- Courses nature tour du Lac : 5 km et 10 km pour les amateurs de sensations et de paysages préservés (29^{ème} édition de la Gambade Escalaise).
- Randonnée de 7 km : idéale pour une balade en famille ou entre amis, à la découverte des richesses naturelles des Alpes de Haute-Provence.

Pour plus d'infos, (horaires, inscriptions, programme et règlement : www.decllic04.fr - E-mail : tcdecllic04@gmail.com
Contact : Marc BÉVILACQUA – Tél. 06 80 02 26 23

OFFICE MUNICIPAL DES FÊTES

Nos rendez-vous estivaux se poursuivent. Après la fête votive qui a connu une belle fréquentation dans une ambiance festive et conviviale, nous vous attendons nombreux le dimanche 12 juillet pour la fête de l'abricot. Un beau programme vous est proposé de 9h à 17h, vente d'abricots des arboriculteurs, marché artisanal, animations...

Deux dates à retenir pour la fin de l'été :

- Soirée avec DJ place du Bourguet 29 août 2026
- Chasses au trésor pour les enfants le 19 septembre 2026 au reboisement de L'Escale.

Contact : Tél. 06 44 72 04 10

ACCORD MAJEUR - GROUPE DE CHANT

Notre groupe de chant, accompagné de musiciens et de chanteurs bénévoles, propose des animations dans les EHPAD et les fêtes de village. Nous répétons tous les mercredis de 16h à 20h. à la M.A.C. Nous acceptons tous les âges.

Personne à contacter : Jeannine : Tél. 06 62 12 07 22.



VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dimanche 12 juillet, fête de l'abricot, organisée par l'Office Municipal des Fêtes
Contact : Tél 06 44 72 04 10;

Jeudi 20 août, à 11h au cœur du village exposition de véhicules militaires et d'uniformes d'époque dans le cadre du 82^{ème} anniversaire de la libération du département.

Samedi 29 août, soirée place du Bourguet, organisée par l'Office Municipal des Fêtes. Animée par un DJ - Contact : Tél. 06 44 72 04 10;

Samedi 5 septembre, café lecture, organisé par la bibliothèque de L'Escale. De 10h à 12h au foyer communal, sur le thème de l'Asie - Contact : Tél.04.65.35.00.33;

Mardi 8 septembre, conférence à 18h à la M.A.C., organisée par le Patrimoine Escalaise. "La foudre" par Raymond PICCOLI ; Contact : Tél 06 19 74 01 13 - patrimoine04160@gmail.com – www.patrimoinelescale04.fr;

Samedi 12 septembre, atelier, organisé par la bibliothèque de L'Escale "Grand jeu", animé par Cécile BERMOND, au foyer communal;

Dimanche 13 septembre, concours de pétanque, organisé par la Boule d'Or Escalaise. Concours avec licences 2026 à partir de 14h - Pétanque 2 joueurs x 3 boules - 300€+mises (consolante incorporée) - Contact : Tél. 06 47 39 65 17 ;

Samedi 19 septembre, chasses au trésor, organisées par l'Office Municipal des Fêtes. Au reboisement de L'Escale;

Samedi 26 septembre, journée Pass Sports, randonnée et Gambade Escalaise., organisées par Décllic04. Contact : Marc BÉVILACQUA – Tél. 06 80 02 26 23 E-mail: tcdecllic04@gmail.com – <https://www.decllic04.fr>;

Mercredi 30 septembre, ciné sous les étoiles, organisé par la Cistude. Dans le cadre du festival de la biodiversité du 28 septembre au 4 octobre 2026, séance de cinéma en plein air sous les étoiles, à 20h30 sur le stade de L'Escale. Film de Nicolas UGHETTO « Lavandes vivantes » au pays de Sault et du Ventoux.
Contact : président : Marc LINARES lacistudeseccretariat@yahoo.com.
<https://cistudeduranc04.com/>

Samedi 17 octobre, sensibilisation au numérique et découverte de jeux vidéo alternatifs, organisées par la bibliothèque de L'Escale. L'association Ludonirique animera l'atelier qui sera ouvert à tous;

Mardi 20 octobre, conférence à 18h à la M.A.C., organisée par le Patrimoine Escalaise. Frédéric MISTRAL ;

Les jeudis 29 octobre, 05, 12, 19, 26 novembre, Ateliers « Prendre soin de son corps, de son esprit et de soi », organisés en collaboration avec la Mutualité Française et le C.C.A.S. Pour les seniors, avec cinq séances à raison de 3h par semaine en après midi, limités à 10-12 participants, renseignements et inscriptions en Mairie au 04 64 35 00 30 ;

Samedi 21 novembre, atelier origamis, organisé par la bibliothèque de L'Escale. Animé par Gwenaëlle BENEZET, au foyer communal.

Fête de l'ABRICOT

2026

12 JUILLET

L'ESCALE

CENTRE DU VILLAGE

ORGANISÉ PAR OMF

9H - 17H

• MARCHÉ ARTISANAL
• ANIMATIONS
• CONCOURS DE BOULES

PAELLA
ADULTE 25 €
- DE 12 ANS 15 €
13H A LA M.A.C.

RESERVATIONS
PAELLA AU :
06.44.72.04.10
AVANT LE
05/07/2026

I.N.P.S

Ils ont enseigné à l'école de L'Escale pendant plusieurs décennies et ont marqué plusieurs générations d'élèves. Nombreux sont les Escalais qui encore aujourd'hui se souviennent, émus, de l'enseignement qu'ils ont reçu d'eux, pendant les cinq ou six années passées à l'école de notre village. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les enfants de ces anciens élèves, mais leurs petits-enfants (voire leurs arrière-petits-enfants ...) qui fréquentent aujourd'hui l'école. Celle-ci a bien changé depuis, à de nombreux points de vue. Mais le souvenir de leurs institutrices et instituteurs restent intact et nous les imaginons un peu nostalgiques de ce passé révolu.

Mais qui sont ces maîtresses et maître d'école qui ont marqué leur passage dans notre école par la longévité de leur poste, et qui aujourd'hui la complètent par celle de leur vie ?

Nous les avons retrouvés chez eux, goûtant une paisible et longue retraite, presque aussi longue que leur carrière. Ils se souviennent eux aussi de ces belles années passées à instruire des générations d'élèves avec une conscience professionnelle aiguisée comme seuls ces Hussards de la République pouvaient en avoir une.

Guy BOURGADE, 90 ans, a passé presque toute sa carrière à l'école de L'Escale, soit 30 années scolaires, de 1960 à 1990, ce qui représente un total de près de 500 élèves passés entre ses mains expertes de pédagogue exceptionnel. La pédagogie était la passion de Guy, au point qu'il a désiré transmettre son savoir, son savoir-faire auprès d'un bon nombre de ses jeunes collègues. En effet, au début des années 1970, il est devenu maître-formateur : nanti du **Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur-Maître-Formateur** (diplôme interne à l'éducation nationale d'une difficulté avérée), Guy a pu accueillir dans sa classe un grand nombre d'élèves-instituteurs, d'instituteurs stagiaires, afin de les former à leur métier, de les guider dans le long périple de la pédagogie afin d'en faire des professionnels dignes d'enseigner. Il était, pour remplir cette difficile autant qu'ingrate mission, déchargé d'un tiers de son temps devant ses propres élèves. Jusqu'à la fin de sa carrière, qui s'est achevée à la fin du mois de juin 1990, Guy a préparé sa classe avec passion, avec rigueur et avec la bienveillance inhérente à la pratique la plus efficace de son métier. Ses anciens élèves du CM1-CM2 reconnaissent en lui un instituteur à la fois rigoureux mais d'abord agréable, sévère mais juste, exigeant mais indulgent, en un mot, le maître d'école que tout le monde rêve d'avoir ou d'avoir eu.

Colette SOMMACAL, 87 ans, a passé la majeure partie de sa carrière dans notre école, soit 27 années, de 1967 à 1994, dont 20 en tant que directrice. On se souvient de sa gentillesse, de sa tendresse, mais aussi de son efficacité, de sa rigueur, et de la gestion parfaite de son établissement, qui lui doit sa prospérité et la réussite de la plupart de ses élèves. Intraitable, consciencieuse, directive, exigeante, mais aussi douce et sensible, accompagnant ses jeunes élèves avec tout la bienveillance dont elle était capable pour leur procurer bien-être et confort au sein de sa classe toujours très bien tenue, Colette

reparle avec beaucoup d'émotion mais aussi de joie non dissimulée de ses années passées à l'école de notre village. L'affection que lui témoignaient ses élèves était palpable et nombreux étaient ceux qui, au quotidien, lui offraient des fleurs pour la remercier de sa gentillesse. « *Je n'avais pas suffisamment de vases pour les bouquets de lilas que m'apportaient mes élèves*, se souvient-elle en riant. *Un jour, l'un d'eux m'a dit en admiration devant le spectacle de tous ces bouquets parfumés et colorés ornant les étagères de la classe : Notre classe, on dirait un mariage !* ». Ces marques d'affection sont symptomatiques de la relation à la fois maternelle et bienveillante liant la maîtresse à ses élèves de CE1-CE2.

Claudette THOMAIN, 85 ans, a également gardé un souvenir inoubliable des quelque 18 ans passés auprès de ses deux collègues, entre 1977 et 1995. Elle parle avec émotion de l'entente parfaite qui régnait entre eux trois, créant ainsi un climat tout à fait propice aux apprentissages et à une ambiance saine, paisible et agréable qui régnait dans ce petit microcosme



Colette SOMMACAL (46 ans), Guy BOURGADE (49 ans), Claudette THOMAIN (44 ans), en 1985

pédagogique. Claudette avait en charge les CP, avec un effectif réduit, favorable à l'apprentissage de la lecture, ce qui rendait sa tâche, pourtant ô combien difficile, un peu plus aisée. Parfois, lorsque le nombre d'élèves de CE1 était trop important, une partie d'entre eux lui était confiée afin de soulager la classe du Cours Élémentaire.

Claudette a gardé près d'elle un album recueillant les photos scolaires de toutes ces années, au dos desquelles elle a soigneusement noté le nom de chacun de ses élèves ainsi que leur date de naissance. Une façon de se replonger de temps en temps dans ce temps révolu, et de se remettre en mémoire tous ces petits visages d'enfants devenus grands et qu'elle a plaisir à croiser parfois dans le village.

Nos trois anciens enseignants partagent la nostalgie de ces belles années riches en joies, en plaisirs, en bonheur, en satisfaction d'avoir contribué à faire des enfants qui leur étaient confiés des personnes citoyennes, instruites, responsables et cultivées.

Nous sommes fiers de pouvoir les remercier pour leur travail et de leur rendre un bel hommage si mérité à travers ces quelques lignes.

AM GESTIONS 04

AM GESTIONS 04 RENFORCE SON ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS.



Installée depuis août 2023, AM Gestions 04 poursuit son développement sur le territoire et a ouvert officiellement ses bureaux au public depuis le 1^{er} juillet 2026 dans la zone artisanale de L'Escale.

Spécialisée dans la gestion des ressources humaines, la paie, l'administration du personnel et le droit du travail, l'entreprise accompagne déjà de nombreuses structures locales dans leurs démarches sociales et administratives.

Soucieuse de rendre l'information juridique plus accessible, AM Gestions 04 mettra également en place une permanence gratuite dédiée aux salariés et aux dirigeants d'entreprise. Organisée une fois par mois dans un premier temps, cette permanence permettra d'obtenir des conseils et des informations sur des situations

liées au droit du travail. Les dates de permanence ainsi que les créneaux disponibles seront consultables sur le site internet www.am-gestions04.fr. Les rendez-vous devront être réservés au préalable.

Au-delà de son activité principale, AM Gestions 04 entend proposer une offre de services élargie afin de répondre aux besoins des entreprises en un seul et même lieu. Grâce à des partenariats avec des experts-comptables, de nouveaux services en comptabilité seront prochainement disponibles. L'entreprise proposera également des prestations de gestion administrative pour les petites et moyennes entreprises ainsi qu'un accompagnement dans la mise en place de contrats de prévoyance et de mutuelle d'entreprise.

Avec cette offre globale, AM Gestions 04 souhaite devenir un interlocuteur de proximité capable d'accompagner les entreprises à chaque étape de leur développement, tout en apportant des réponses concrètes aux salariés du territoire.

« Nous constatons chaque jour que de nombreux dirigeants et salariés ne savent pas toujours vers qui se tourner pour obtenir des réponses fiables et adaptées à leur situation. Notre objectif est de proposer un lieu d'écoute, de conseil et d'accompagnement, accessible à tous, où chacun peut trouver les informations et les solutions dont il a besoin. ».

LES PETITS ARTISTES ÉCOLIERS



L'ARBRE À PALABRE

Les élèves de CE1 ont réalisé un "Arbre à palabres" pour décorer la bibliothèque de leur classe, orné de feuilles avec des mots en plusieurs langues et de petits écureuils.

Ce projet artistique s'inscrit dans un travail sur les installations en lien avec leur sortie de fin d'année.



UNE FRESQUE COLLECTIVE POUR EMBELLIR LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Cette année, les élèves de l'école maternelle ont eu la chance de participer à un projet artistique en accueillant l'illustratrice Annie KERGOAT.

Au cours de plusieurs séances, Annie KERGOAT a présenté son métier et son univers artistique aux enfants. Inspirés par son travail, les élèves, de la Petite Section à la Grande Section, ont réalisé des croquis sur le thème des moyens de transport. Chacun a ainsi pu laisser libre cours à son imagination en dessinant voitures, avions, bateaux, trains et autres véhicules.

Dans un second temps, les enfants ont reproduit leurs créations sur des plaques de bois avant de les peindre. L'ensemble de ces réalisations a permis de composer trois grandes fresques destinées à décorer le mur de la cour de récréation.

Les familles de la commune ont pu découvrir cette œuvre collective lors du vernissage qui s'est tenu le mardi 23 juin, à l'occasion du spectacle de fin d'année de l'école maternelle.